

**Compte Rendu de la réunion**  
**du Conseil Municipal**  
**du 13 septembre 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 13 septembre 2016 à 18 H 30. 11 membres sont présents, 4 membres sont absents excusés avec procuration (M. LEVEQUE Michel qui a donné procuration à Mme ROCHETTE Marie-Laure, Mme PERMINGEAT Valérie qui a donné procuration à M. PERROLLAZ Claude, M. ROUBY Jérôme qui a donné procuration à M. BERNAY Daniel, M. TEYSSIER Didier qui a donné procuration à M. FUSTIER Julien).

Secrétaire de séance : Monsieur FUSTIER Julien

Le compte rendu du mardi 21 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

**Affaires diverses :**

- **Projet zone de commerce :** Depuis un an la municipalité réfléchit à un projet de zone de commerces et de logements entre le terrain Multisport et la place Jean GILLES. Le SDEA accompagne la commune dans cette démarche. En effet, il est en charge, notamment, du développement des zones de commerce. Cette zone rassemblerait des commerces de proximité, des professions libérales et des logements sociaux. Cette zone serait sur deux niveaux, la partie commerce étant au même niveau que la zone de commerce actuelle. L'un des principaux partenaires de ce projet serait l'APATH qui souhaiterait réaliser 3 bâtiments de 4 logements (dans la partie basse de la zone) pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'un bâtiment d'environ 260 m<sup>2</sup> avec R+1 comprenant une cuisine centrale, dans laquelle travailleraient des travailleurs handicapés, ainsi qu'un restaurant d'application ouvert les midis. Les commerçants locaux sont très intéressés par ce projet, et ont fait savoir qu'ils souhaiteraient être propriétaires de leurs locaux. Ces derniers ont d'ailleurs été reçus en mairie au mois d'août pour réfléchir à ce projet commun. Le pôle commerce serait ainsi porté par un promoteur, et l'aménagement public par la commune (voirie, parking, réseaux...).
- **Travaux Bâtiment La Poste :** Les travaux de gros œuvre sont terminés, les artisans réalisent actuellement l'isolation par l'extérieur.
- **Cimetière :** Le nouveau columbarium va être installé très prochainement.
- **Rentrée des classes :** 144 élèves ont fait leur rentrée cette année. Une nouvelle enseignante, Laurence CROUZET, est arrivée chez les maternelles. Concernant les TAPS, les enfants seront répartis en 12 groupes.
- **PLU :** Le règlement du PLU est en cours d'élaboration. La commission urbanisme devra notamment travailler sur l'aspect esthétique. Une fois que la DDT aura rendu son avis sur ce règlement, une réunion avec les personnes publiques associées sera programmée.
- **PPRI :** Le nouveau zonage du PPRI a été arrêté, en revanche le règlement applicable est en cours d'élaboration. Un agent de la DDT s'est rendu en mairie afin de réfléchir au nouveau règlement. Une réunion publique est prévue pour présenter le nouveau PPRI à la population.

**Vote des délibérations**

**Achat terrain EL FONOUN – Parcelle ZH 400**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée ZH 400 d'une superficie de 1681 m<sup>2</sup> pour un montant de 30 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

**Cinéma le Vivarais : Reconduction de la convention pour 2016 avec les communes contributrices**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de continuer à soutenir l'activité de diffusion cinématographique en Centre Ardèche pour 2016 et accorde un soutien financier à hauteur de 671,63 € au Cinéma le Vivarais de Privas.

#### **Création d'un poste d'adjoint du patrimoine 2<sup>nd</sup>e classe**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder à la création d'un poste d'adjoint du patrimoine 2<sup>nd</sup>e classe (17h30 hebdomadaire) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 afin de permettre à la responsable de la Bibliothèque de changer de filière (passage de la filière administrative à la filière culturelle).

#### **Convention de groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et la commune de St-Julien en St-Alban pour les travaux d'assainissement d'eaux usées, d'eaux pluviales, d'aménagement urbain et la reprise des voiries rue René Palix**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la convention de groupement de commandes à conclure entre la commune de Saint Julien en Saint Alban et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (coordonnateur) pour la maîtrise d'œuvre des prochains travaux des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales, de voirie et d'aménagement urbain dans la rue René Palix et autorise M. le Maire à signer ladite convention, ainsi que tous documents se rapportant au présent dossier.

La séance est levée à 20h20.